



## **Déclaration liminaire Unsa Education –**

**CTSD 93 – 28 janvier 2022**

Monsieur le Directeur Académique,  
Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

L'UNSA Education a pour habitude de commencer ses déclarations liminaires par des points positifs. En l'occurrence, nous avons eu récemment l'occasion d'échanger avec les agents responsables du service de la Dimope. Nous les remercions particulièrement pour leurs disponibilités, leur écoute et les réponses apportées dans l'intérêt des enseignants du département.

L'UNSA-Education a à plusieurs reprises alerté sur les conditions de travail imposées à toutes et tous, où qu'ils exercent: les personnels enseignants, administratifs et de direction. Depuis des années, la surcharge de travail pour les personnels a atteint les limites du supportable. Les ambitions du ministère en matière d'amélioration de la gestion des ressources humaines, pourtant affichées comme une priorité, sont d'emblée obérées par la réalité.

Les moyens attribués tant pour les services académiques et départementaux que dans les établissements, dans un contexte fortement dégradé depuis longtemps et encore plus avec la crise sanitaire depuis presque 2 ans, accentuent la fragilisation de l'administration du système éducatif préjudiciable tant aux personnels qu'aux élèves.

D'un côté, il est imposé la mise en place de plans de continuité pédagogique et d'un autre on assiste presque impuissant au délitement des services médicaux, sociaux et d'orientation.

Pour la vision globale que promeut l'UNSA Éducation, notre système est gravement fragilisé par son sous-investissement des missions accomplies par les personnels sociaux et de santé. Force est de constater que les professionnels de santé notamment ne veulent plus venir travailler à l'Éducation nationale. Un état critique a été atteint, à tel point que seule une véritable revalorisation de leurs métiers et de leurs conditions de travail pourrait inverser la tendance.

Nous souhaitons également évoquer un point qui n'est pas à l'ordre du jour du CTSD : les LDG mobilité. Le critère de départage «à l'ancienneté» en cas d'égalité de barème a disparu au profit du rang du vœu et un système de tirage, ce que nous condamnons vivement. Nous dénonçons également la multiplication des postes profils (TPS, direction REP+, direction de cité éducative...).

Concernant l'ordre du jour du CTSD, l'année scolaire 2022-2023, s'inscrit une nouvelle fois, dans un contexte difficile et la dotation prévue pour les postes d'enseignants est en «trompe l'œil».

Pour l'UNSA Education 93 la dotation positive est un écran de fumée ! La répartition des moyens d'enseignement du 1<sup>er</sup> degré n'est pas à la hauteur et les moyens

supplémentaires liés à la réforme de la formation initiale, même dans un contexte de baisse d'effectifs, ne sont pas suffisants. Un constat : la réforme de la formation initiale va une fois de plus augmenter de manière artificielle le nombre de postes.

On constate que les dédoublements et la limitation d'effectifs a permis une amélioration nécessaires des conditions d'enseignement pour les classes concernées. Pour autant les autres classes n'ont pu bénéficier d'une telle amélioration. En effet, en Seine Saint Denis, depuis le début du quinquennat, toutes les créations de postes d'enseignants ont été consacrées aux dédoublements des classes et la limitation des effectifs.

La mise à l'arrêt par l'exécutif du travail sur la structuration du tissu scolaire depuis 2017, empêche de réorienter les marges dégagées par la baisse démographique. Sur ce point, nous rappelons qu'à la rentrée 2022, le régime des décharges doit être à nouveau amélioré.

Tous les moyens nécessaires doivent donc être consacrés aux augmentations des régimes de décharges actuels.

L'UNSA Éducation sera vigilante à ce que ce soit bien le cas et disponible pour travailler à l'organisation concrète de ces décharges dans le département. Nous constatons dans vos propositions et dans ce contexte de non création véritable de poste, qu'un nombre important de fermetures de classes devraient être actées. Depuis plusieurs années nous dénonçons le choix de fragiliser les RASED en ne créant aucun poste depuis 2017 alors qu'ils sont indispensables au fonctionnement des établissements et à l'accompagnement des élèves en grandes difficultés scolaires.

La rupture scolaire liée à la crise sanitaire a précisément touché avant tout les plus précaires et les plus en difficulté dans les apprentissages. Le maillage de l'enseignement spécialisé ne permet pas de couvrir l'ensemble du territoire. Une dotation de ce type ne suffira pas à améliorer sensiblement les conditions de scolarité des enfants souffrant de handicap. Il est également indispensable de renforcer le nombre d'AESH, des enseignants référents et de dégager les moyens humains nécessaires à la coordination des PIAL.

Lors de nos vœux en 2020 et en 2021 nous attendions des actes forts de la part du ministre pour que «l'école de la confiance» ne soit pas un simple slogan. Il faut bien constater qu'ils ne sont pas venus. La confiance se mérite, elle ne se décrète pas. Si l'on veut réellement que nos investissements soient à la hauteur du défi de l'avenir de nos élèves et nos jeunes, si on veut réduire les inégalités, il est grand temps de changer de méthode. Mais est-il encore temps?

La dotation de 73 postes semble bien insuffisante, compte tenu des besoins spécifiques du 93, et nous permet déjà de penser que le recrutement des contractuels 1<sup>er</sup> degré sera encore très important pour la rentrée 2022. Ce que l'Unsa Education 93 dénonce fortement. Notre département a besoin d'une plus grande stabilité des personnels et qu'ils bénéficient tous d'une formation à la hauteur des enjeux et du maintien d'un service public d'éducation de qualité.

Xavier Lioté  
UNSA Education 93